



Problème de tout à l'égout

Par **rara29**, le **27/04/2015 à 19:11**

Bonjour,

Mon pavillon se situe à l'angle de 2 Rues.

Lorsque la Mairie a fait installé l'assainissement seulement sur une rue j'ai pu me brancher.

En revanche mon voisin qui se trouve sur l'autre rue n'avait pas cette possibilité et m'a demandé de se brancher sur mon regard.

Il a fait une tranchée sous la clôture et a rejoint mon regard.(avec mon accord)

En effet mon regard se trouve à l'angle arrière G. de mon pavillon et avant D. du sien,(environ 35cm)je ne m'y suis pas opposé puisque cela était dans l'attente du TAG dans sa rue. (aucun acte notarié n'a été fait entre nous)

Cela fait maintenant 20 ans que le TAG passe devant chez lui, son terrain n'est pas enclavé.

Aujourd'hui il vend et veut que l'on établisse une servitude notariée car il ne veut pas se raccorder, il prétend que cela est trop coûteux.

Qu'en pensez-vous ?

Merci de vos conseils

Bien cordialement